

FICHE TECHNIQUE POUR COMPTE-RENDU

Éléments attendus dans un compte-rendu d'équipe régionale ou départementale Acf pour envoi au national

Pour une parution dans Passerelle et/ou la mise en ligne sur le site

Suggestion : Avant la rencontre, désigner 1 ou 2 personnes pour prendre les notes et rappeler à chacune la possibilité de prendre photos ou vidéo transmises à l'organisatrice de la rencontre.

Informations générales

- ☀ Type de compte-rendu : réunion de rentrée, halte spirituelle, conférence, réunion conviviale de fin d'année...
- ☀ Date, lieu de la réunion avec précision du département ou de la région
- ☀ Nombre de femmes présentes, noms et fonctions des aumôniers, diacres, évêque, intervenants en qualité de

Contenu

- ☀ Thème de la journée
- ☀ Pourquoi avoir choisi ce thème ?
- ☀ Quel est l'objectif de cette réunion ?
- ☀ Points essentiels selon le fil conducteur de la réunion avec les échanges partagés en grand groupe et en ateliers en reprenant les questions abordées
- ☀ Restitution brève des témoignages le cas échéant
- ☀ Ce que les femmes ont pensé de la réunion (joies, difficultés ou blessures, intuitions convictions)

Relecture - évaluation

- ☀ Se questionner sur l'atteinte de l'objectif

Longueur du compte-rendu (*nombre de caractères espaces compris*) : **environ 1500 signes.**

L'idéal est de rédiger le compte-rendu, au plus près de l'évènement et de le communiquer à Christiane Dujardin

VISUELS

Ne pas oublier d'illustrer le propos par des photos significatives (préférer des prises de vues de femmes en relation, en mouvement, en discussion, de l'intervenant-e...)

L'envoyer en pièce jointe, par mail.

Caractéristiques de la photo :

- ⇒ En format JPEG, définition minimum 1Mo [1million de Kilo octets (Ko)],
- ⇒ Faire attention au cadrage et à la netteté.
- ⇒ Pas de photo tirée de Google photo, ni envoyée par SMS, WhatsApp, ni "collée" dans un document Word.

Pour toute publication (dans Passerelle ou sur le site) :

- ⇒ Obtenir l'accord des personnes visibles sur la photo (si un enfant, autorisation parentale requise) Tenir compte du droit à l'image : renseigner le document remis à l'AAG.
- ⇒ Crédit photo = nom de l'auteur-e de la photo